ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Samedi 27 juin 2026

Cette Assemblée Générale s'est tenue le samedi 27 juin 2026 à GRUISSAN.

Elle était présidée par Monsieur Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté de Monsieur Fabien DURANTE-MALVY, Secrétaire Général de la Ligue de Football d'Occitanie.

L'Assemblée Générale débute à 10h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'Assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Présents : 8 clubs de ligue représentant 108 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 47 voix, soit au total 155 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Présents : 11 clubs de ligue représentant 175 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 145 voix, soit au total 320 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 12 clubs de ligue représentant 230 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 346 voix, soit au total 576 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Présents : 18 clubs de ligue représentant 277 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 393 voix, soit au total 670 voix pour le District du GARD – LOZERE

- **District du GERS**

Présents : 6 clubs de ligue représentant 95 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 104 voix, soit au total 199 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE-GARONNE**

Présents : 41 clubs de ligue représentant 1 003 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 420 voix, soit au total 1 423 voix pour le District de la HAUTE-GARONNE

- **District des HAUTES-PYRENEES**

Présents : 7 clubs de ligue représentant 141 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 56 voix, soit au total 197 voix pour le District des HAUTES-PYRENEES

- **District de l'HERAULT**

Présents : 24 clubs de ligue représentant 584 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 847 voix, soit au total 1 431 voix pour le District de L'HERAULT

- **District du LOT**

Présents : 4 clubs de ligue représentant 92 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 88 voix, soit au total 180 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES-ORIENTALES**

Présents : 7 clubs de ligue représentant 188 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 220 voix, soit au total 408 voix pour le District des PYRENEES-ORIENTALES

- **District du TARN**

Présents : 5 clubs de ligue représentant 95 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 306 voix, soit au total 401 voix pour le District du TARN

- **District du TARN-ET-GARONNE**

Présents : 8 clubs de ligue représentant 125 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 147 voix, soit au total 272 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs PRESENTS : 151 clubs totalisant 3 113 voix.

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 3 119 voix.

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS : 9 713 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 6 232 VOIX (Soit 64.16 % des voix des inscrits)

- **Clubs Absents (101) :**

FC SAVERDUN (506105) – ENT FOOT SPAM (534352) – FC CRITOURIEN (536143) – AS MONTCALM (560525) – ST VILLEFRANCHOIS (512748) - ESSOR DE BOUSSAC (522123) – US COLOMBIES (525716) – ONET LE CHATEAU (525743) – ST GEORGES LUZENCON (541255) – MONTBAZENS RIGNAC (561143) – FC SOURCES DE L'AVEYRON(582635)- ST SAUVY (519736) –AS MONFERRAN SAVES (521344) - ES GIMONTOISE (525722) – US AUBIETAINE (552539) – SEMEAC (506120) – US MARQUISAT (517586) – BOUTONS D'OR (532074) – ELAN PYRENEEN BAZET (553198) – FC PLATEAU LANNEMEZAN (553755) – CAUSSE LIMARGUE (542832) - CAHORS (545076) - ENT SEGALA (548248) – ST JUERY (506024) - UNION GRAULHETOISE (528373) – US CASTRES (547558)- ST CAUSSADAIS (505949) – SC LAFRANCAISAIN (505989) – JS MEAUZACAISE (510392)– US MONCLAR QUERCY (519785) - AV BASTIDIEN (526603) – CASTELSARRASIN GANDALOU (527193) – VIOLETTE AUCAMVILLE (527484) - TERRASSES DU TARN (551830) – ACADEMIE SPORTS (560316) – JS CUGNAUX (505935) –TOULOUSE ACF (506018) – JS CARBONAISE (515649) – QUINT FONSEGRIVE (516966) – TOURNEFEUILLE (517802) – US PLAISANCE DU TOUCH (518612) – AS CASTELNAU D'ESTRETEFOND (520607) -SC BRUGUIERES (522961) – GAGNAC (524085) – AC GARONA (531500) – FONTENILLES (535409) – RANGUEIL (537945) - US FRONTONNAISE (541489) – ENT BOULOGNE PEGUILHAN (544215) – PLAISANCE PIBRAC FUTSAL

(551773) – ACADEMY TOULOUSE UNITED (561063)- ESPOIR CLUB TOULOUSAIN (561157) – ST ALBAN AUCAMVILLE (563648) – HUMANI FOOT (564372) – TOULOUSE ELITE FUTSAL (564537) – BOULOC SPORTING FUTSAL (580906) – JS KINGDOM (581836) –– CAYUN FUTSAL (853403) - TOULOUSE METROPOLE (581893) FC CANAL NORD (582601)–COMMINGES ST GAUDENS (590251) – TOULOUSE FUTSAL CLUB (851139) - NAUROUZE LABASTIDE (506197) – FC MASSOGIEN (539814) – UF LEZIGNAN (550059) – NARBONNAIS FUTSAL (890450) – ENT PERRIER VERGEZE (500377) – FC VAUVERDOIS (503237) – MARVEJOLS (503376) - SC ANDUZIEN (511921) – AS DE CAISSARGUES (521050) – AV ROUSSONNAIS (517872) – US MONOBLETOISE (517885) -CO SOLEIL LEVANT (526901) – LE BLEYMARD (526910) – AS POULX (539959) - CHUSCLAN LAUDUN (550949) –AVENIR FOOT LOZERE (551504)- ST HILAIRE LA JASSE (553073)- FUTSAL MARGUERITTOIS (560253) – ESPERANCE SPORTIVE NIMES (560294)-PAYS D'UZES (581232)- – MOUSSAC (581698) - RED STAR COURNONTERAL (503306) – ASPTT MONTPELLIER (503349) – US MAUGUIO CARNON (503393) – PEROLS (514317)- AS FABREGUES (529368) – FC PETIT BARD (540542)- FC SUSSARGUES (547494)- PUISSALICON MAGALAS (552088) – 3MTKD (560817)- AS FUTSAL BALARUC (565053) – FC SAUVIAN (580725) – FC PAS DU LOUP (581021)- MONTPELLIER MED FUTSAL (853396) – MONTPELLIER BEACH SOCCER (864006) -BEACH SOCCER CLUB (881625) – OC PERPIGNAN (553264) – LE BOULOU (554333) – EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN (560295).

Ouverture de l'Assemblée Générale par Fabien DURANTE MALVY – Secrétaire Général

« *Bonjour à toutes et à tous,*
Nous vous souhaitons la bienvenue pour suivre cette Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Football d'Occitanie.
Nous sommes très heureux de vous accueillir à GRUISSAN et nous vous remercions d'avoir fait le déplacement en nombre pour représenter votre club et contribuer au développement du football occitan. »

Après le mot d'accueil, Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite Madame Andrée DOMENECH, Adjointe au Sport à la Mairie de GRUISSAN, à le rejoindre.

« Nous vous accueillons dans une commune où le sport occupe une place particulière, et même si le rugby possède une histoire, une culture et une identité très fortes, le football et les autres sports sont d'une grande importance. Nous n'y voyons pas une opposition entre les disciplines, mais une formidable complémentarité.
Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite Pierre MICHEAU, Président du District de l'AUDE, Département d'accueil de cette Assemblée Générale, à venir s'exprimer à son tour.

« *Après le Département de la Haute-Garonne, je remercie à nouveau Guy GLARIA et son équipe d'avoir choisi ce magnifique site du château Le Bouïs dans l'Aude. Après le théâtre de Carcassonne la saison dernière, nous voilà réunis à Gruissan pour célébrer cette Assemblée Générale de Ligue.*
Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale à toutes et à tous. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite Didier CODORNIOU, Maire de GRUISSAN et Vice-Président de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, à venir s'exprimer à son tour.

« Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours avec une émotion particulière et un profond respect que je prends la parole devant une Assemblée Générale sportive. Que l'on joue avec un ballon ovale ou un ballon rond, la vérité du terrain reste exactement la même : un club amateur, c'est avant tout une école de la vie, un lieu de partage et le cœur battant de notre territoire.

Je vous remercie chaleureusement d'avoir choisi Gruissan pour la tenue de cette Assemblée Générale.

Aujourd'hui, à l'heure de faire le bilan de cette saison, je veux d'abord saluer le travail de l'ombre. Le sport amateur traverse parfois des zones de turbulence, entre la hausse des coûts, les exigences administratives et la nécessité d'entretenir nos infrastructures. Pourtant, votre club tient bon. Et s'il tient bon, c'est grâce à vous, les bénévoles. Sans votre engagement quotidien, sans ces heures passées au bord des terrains, à la buvette, à laver les maillots ou à organiser les déplacements, rien n'existerait. Vous êtes l'âme de cette association.

Je veux aussi féliciter les éducateurs et les dirigeants. Former nos jeunes, ce n'est pas seulement leur apprendre à faire une passe ou à marquer un but. C'est leur transmettre le goût de l'effort, le respect de l'arbitre, la solidarité dans la difficulté et l'humilité dans la victoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale. »

En remerciement pour sa participation à notre Assemblée Générale, Monsieur Francis ANDREU Trésorier Adjoint de la Ligue de Football d'Occitanie remet à Monsieur CODORNIOU un maillot de l'Equipe de France en lui témoignant toute notre fierté d'avoir le Petit Prince à nos côtés à GRUISSAN.

Un hommage est ensuite rendu en mémoire des personnes disparues cette année par le visionnage d'une vidéo

Mot de bienvenue de Monsieur Guy GLARIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie :

« Bonjour à toutes et à tous,
C'est toujours un plaisir de vous retrouver aussi nombreux pour contribuer à faire vivre le football occitan.
Conformément à nos engagements, nous poursuivons notre démarche d'accompagnement des clubs et des Districts.
N'hésitez pas à vous exprimer et à rendre cette Assemblée Générale dynamique et interactive.
Merci de votre écoute. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite la société OOPN, à prendre la parole afin de présenter les modalités de gestion numérique (émargement et système de vote).

« Merci à la LFO pour la confiance accordée. Je vais vous présenter quelques diapositives pour rappeler le fonctionnement du système de vote qui vous a permis d'émarger et qui va vous permettre de voter pendant cette AG. »

La société explique toute la procédure de vote via les smartphones personnels de chacun des votants avec les exigences de la CNIL et précise que, s'il y a le moindre problème au moment du vote, il pourra aider ceux qui en auront besoin. »

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY invite les représentants des clubs à procéder à un test.

« Merci beaucoup pour toutes ces précisions.
Nous allons effectuer un « vote test » afin de vérifier que le système de vote fonctionne pour tout le monde.
Après confirmation du bon fonctionnement du système, et avant de débuter cette Assemblée Générale, nous projetterons les chiffres de présence qui nous permettront d'en savoir plus sur le quorum. »

LE QUORUM EST ATTEINT, NOUS POUVONS POURSUIVRE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - VOLET ADMINISTRATIF

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2025.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2025 est adopté à la majorité (Pour 84.80 %)

VOLET SPORTIF

Présentation du « Projet Club » Déploiement de l'utilisation de l'outil et de l'accompagnement des clubs par Monsieur Arnaud DELPAL, élu indépendant au sein du Comité de Direction de la LFO et Président de la Commission Fédérale de structuration des clubs.

« Le Projet Club rentre dans sa phase de mise en place auprès des clubs à compter de la saison 2026/2027, après une phase expérimentale auprès des Districts Pilotes (District de l'Hérault pour l'Occitanie).

Pour rappel, la FFF a souhaité modifier les modalités d'attribution des Labels Clubs mis en place en 2005. La volonté fédérale est d'aider le club à définir et mettre en place son Projet en utilisant un outil informatique qui va pouvoir l'aider à faire un diagnostic pour définir les axes de développement et de structuration pour ses activités sportives, associatives et éducatives.

Des outils de communication ont déjà été diffusés en avant-première lors de cette Assemblée Générale et seront communiqués aux clubs et aux Centres de Gestion fin août.

Concernant la LFO, la mise en place d'une Commission Projet Club Label va voir le jour en s'appuyant sur les référents territoriaux des Districts, relais de proximité pour animer le dispositif.

Cette commission aura à définir la stratégie et les axes prioritaires sur l'ensemble du territoire. Dans le cadencement, l'identification et la formation d'accompagnateurs clubs seront la 1ére étape pour accompagner les clubs engagés dans la démarche.

Concernant les renouvellements des Labels Clubs, il est rappelé que la formalisation du Projet Club est une étape incontournable et va conditionner l'éligibilité du club en fonction des critères. Il n'y aura pas d'attribution de Label Club à l'issue de la présente saison sachant qu'il a été validé de proroger la durée de validité passant de 3 à 4 ans.

Pour conclure, le déploiement du Projet Club est un axe prioritaire des instances avec un objectif ambitieux d'engager 50 % des clubs dans la démarche durant la mandature (à l'issue de la saison 2028/2029).

La LFO et les Districts vont définir le plan d'actions pour accompagner les clubs à s'engager dans cette démarche. »

Présentation de modifications des Règlements Généraux 2026/2027 par Monsieur Jérémy RAVENEAU, juriste à la Ligue de Football d'Occitanie.

À titre liminaire, Monsieur RAVENEAU présente aux membres de l'Assemblée Générale les principales modifications apportées aux règlements généraux de la Fédération adoptées lors des dernières assemblées fédérales (15/12/2025 – 06/06/2026), à savoir, entre autres :

- La révision du barème disciplinaire-type et l'aggravation de certaines sanctions prévisionnelles (quantum, retrait de point(s) pour l'équipe, etc.) ;
- Renvoi d'un dossier à la commission de première instance lors de l'identification d'un vice insusceptible d'être régularisé par la commission d'appel.
- Mise en œuvre des règlements financiers-type
- Modifications relatives au changement de club de jeunes et notamment l'application d'un cachet « Mutation » sur les licences « Changement de club » de catégories masculines et féminines U10 à U13

En suivant, Monsieur RAVENEAU présente les modifications adoptées par le Comité de direction de la Ligue, lors de ses séances des 16 mai et 15 juin 2026, au règlement administratif de la L.F.O., et reprises de manière exhaustive dans les procès-verbaux correspondants.

Parmi ces modifications, seront relevées notamment :

- L'obligation de transmission sur demande de l'instance des captations (vidéo, photographie, etc.) réalisées d'une rencontre officielle (art. 1) ;
- Un ajustement des obligations de diplômes (art. 36) ;
- Une évolution lors de l'absence de déclaration d'une inactivité partielle par un club (art. 41) ;
- Une adaptation sur la gestion des suspensions de terrain (art. 73) ;

- Des précisions sur la hiérarchisation des équipes (art. 84) ;
- L'intégration de l'exclusion temporaire aux compétitions régionales (art. 49).

Enfin, une présentation des évolutions des dispositions financières reprises aux annexes I et II des règlements généraux de la Ligue est réalisée.

Présentation du Règlement des compétitions 2026/2027 par Monsieur Jérémy RAVENEAU Juriste à la Ligue de Football d'Occitanie.

Compétitions Séniors 2026/2027

M. RAVENEAU présente le règlement des championnats masculins « Libre » séniors et des aménagements proposés à l'Assemblée Générale, à savoir la modification des modalités du nombre et des modalités d'accession des championnats « Départemental 1 » au championnat « Régional 3 ».

Le règlement des Compétitions Séniors 2026/2027 est adopté à la majorité (Pour 87.65 %).

Compétitions Jeunes 2026/2027

M. RAVENEAU rappelle que le règlement des championnats masculins « Libre » jeunes fait l'objet d'une adaptation importante liée à la réforme adoptée lors de l'Assemblée Générale de juin 2025, à savoir la suppression des championnats masculins « Libre » jeunes de niveau Régional 2 et celle du championnat Régional 1 masculin U20.

Au surplus, une évolution des règles de participation aux compétitions U14 et U15 est proposée dans un souci de conformité à la règlementation fédérale.

Le règlement des Compétitions Jeunes 2026/2027 est adopté à la majorité (Pour 85.25 %).

Autres Dispositions 2026/2027

M. RAVENEAU présente, afin de permettre leur approbation par l'Assemblée Générale,
- Les règlements des compétitions féminines jeunes et séniors « Libre »,
- Le règlement du trophée Johan Hamel ;
- Le règlement des coupes Occitanie.

Sur ces règlements, aucune évolution significative n'est à relever.

Le règlement des autres dispositions 2026/2027 est adopté à la majorité (Pour 86.18 %).

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE – POINT D'ETAPE

Monsieur Fabien DURANTE MALVY au sujet de l'engagement de Campagne :

« Comme ce fut le cas lors de la dernière Assemblée Générale d'été à CARCASSONNE, nous tenons à vous présenter un bilan annuel de nos engagements pris avant notre élection.

Cette volonté s'inscrit dans une démarche de transparence et de communication indispensable à la proximité que nous avons instaurée depuis notre arrivée.

Des éléments ne donnent pas encore pleine satisfaction (formalisation du mode opératoire de la cellule de crise post-match, travaux du collège des Présidents de clubs, optimisation de l'accompagnement financier) et constitueront des axes majeurs au cours des deux prochaines saisons.

A l'inverse, nous nous réjouissons d'avoir atteint de nombreux objectifs fixés (meilleure communication et immersion dans la vie des clubs, création d'une cellule de partenariat, du collège des Présidents de Districts, assouplissement de la règlementation pour mieux l'adapter à nos spécificités territoriales).
Le bilan « arbitrage » et « délégués » est également largement à la hauteur des attentes exprimées.

Nous ne nous contenterons pas de ces constats, aussi positifs soient-ils, et nous poursuivrons nos travaux afin de nous améliorer sans cesse et de répondre au mieux aux attentes évolutives exprimées par nos interlocuteurs. »

Intervention de Monsieur Erik MAZOUE membre du Comité Directeur de la LFO et en charge du partenariat :

« *Bonjour Mesdames et Messieurs,*

La première étape de notre action fut avant tout de faire un état des lieux :

- *Contractuel : Quels contrats de partenariat existants ?*
- *Organisationnel : Quels moyens sont mis à disposition ?*

Fort de ce constat, nous avons constitué une équipe de 3 personnes (Christophe GENIEZ, Sébastien ALE (nouvellement recruté), et moi-même, que nous avons complétée cette année par une alternante.

Nos grandes actions :

- *Créer un club partenaires : plus 40 partenaires à ce jour (avec des participations annuelles récurrentes) ;*
- *Contacter chacun de nos fournisseurs : Développer avec nos fournisseurs du « gagnant-gagnant » ;*
- *Mettre en valeur nos compétitions : Nous avons validé le naming de la R1 ESCATES, R2 PROSER, la coupe d'Occitanie étant principalement couverte par INTERSPORT ;*
- *Travailler conjointement avec le service COMMUNICATION : Nos contrats ne doivent pas seulement être des promesses, l'activation de différentes actions (site Web, réseaux sociaux, mail, présence terrain) doit être suivie au quotidien ;*
- *Avec un résultat conséquent puisque pour notre première année complète, nous avons signé plus de 300 K€ de partenariat !*

La suite pour notre saison 2026/2027 consistera à développer l'existant, mais et ce sera notre axe principal de développement à organiser des actions partenaires sur la zone EST de notre ligue (Première journée partenaire début novembre 26)

Dans la continuité de l'état des lieux sur nos engagements de campagne, nous tenons à valoriser le travail effectué par nos équipes pour faire du partenariat un élément majeur de notre politique. »

Diffusion d'une vidéo mettant en valeur les invisibles de la LFO.

L'idée générale était de prendre différentes composantes de notre football (arbitres, joueurs, dirigeants, bénévoles, délégués …) et de présenter leur quotidien au service du football.
Pour cela, les équipes ont choisi, parmi tous les licenciés de la LFO, quelques figures du football, afin de leur permettre de présenter leur quotidien.

Avec une phrase forte à la clé : INVISIBLES mais INDISPENSABLES …

Monsieur Fabien DURANTE MALVY, invite Jacques ADGE, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales à rappeler les modalités de votes.

VOLET ELECTION

Délégués par tranche de 50.00 licenciés (3 postes à pourvoir)

Binôme 1
M. Christophe BOURDIN – Titulaire
M. Didier BREIL – Suppléant

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de MM. BOURDIN et BREIL est adoptée à la majorité (Pour 65.72 %).

Binôme 2
Mme. Christie CORNUS – Titulaire
M. Joseph CARDOVILLE – Suppléant

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de MM. CORNUS et CARDOVILLE est adoptée à la majorité (Pour 68.66 %).

Binôme 3
M. M'Hamed BELMELIH – Titulaire
Mme. Huguette UHLMANN – Suppléant

Vote : l'élection des délégués par tranche de 50.000 licenciés de MM. BELMELIH et UHLMANN est adoptée à la majorité (Pour 66.22 %).

QUESTIONS DIVERSES

Intervention énergique de Monsieur Mounir SAOUDI pour le club de l'Olympique Mas de Mingue.

« Je parle au nom du club de l'Olympique Mas de Mingue concernant le cahier des charges restrictif des U14 R1 avec notamment la problématique de la fidélisation qui pose de gros problèmes pour un club de quartier. Je souhaite également que la Ligue de Football d'Occitanie puisse examiner à nouveau l'intégration de notre équipe pour le championnat U14 R1 »

En réponse à cette intervention, le Président et le Secrétaire Général ont tenu à préciser que le cahier des charges, voté en Comité de Direction, est le fruit d'un travail commun auquel tous les Districts ont été associés.
Bien évidemment, il est impossible de faire l'unanimité et des clubs peuvent ressentir une certaine injustice.
C'est la raison pour laquelle une nouvelle réflexion sera menée afin de mieux appréhender toutes les problématiques inhérentes à ce cahier des charges pour la saison à venir.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Intervention de Monsieur Christophe BOURDIN, Vice-Président du CROS OCCITANIE

« *Monsieur le Président, Cher Guy, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames et Messieurs les Présidents de Districts, Mesdames et Messieurs les Dirigeantes et Dirigeants, chers amis du football Occitan,*

Je tenais tout d'abord à vous adresser mes excuses de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui. J'avais naturellement prévu de participer à votre Assemblée Générale mais la qualification du Montpellier Hérault Rugby pour la finale du Top14 m'amène à être présent à cet évènement en qualité d'adjoint aux sports de la ville de Montpellier.

Je tenais néanmoins à vous transmettre ce message car la Ligue de Football d'Occitanie occupe une place essentielle dans le paysage sportif régional et dans mon cœur en tant que membre du Comité Directeur.

Le football est bien plus qu'une discipline sportive, c'est un sport populaire, éducatif, fédérateur, présent dans nos villes, nos villages, nos quartiers, et porter chaque semaine par des milliers d'éducateurs, de bénévoles, d'arbitres, de dirigeants et de licenciés.

La Coupe du Monde a commencé et elle nous rappelle la puissance universelle de notre sport.
Le football a cette capacité unique à rassembler, faire vibrer, créer de l'émotion collective.
Mais les grands évènements sportifs ne prennent tout leur sens que s'ils trouvent un prolongement concret dans nos territoires.
Cet héritage ce sont vos clubs qui le font vivre chaque jour en accueillant les jeunes, en transmettant les valeurs du respect et en contribuant à la cohésion sociale.

Dans cette nouvelle Olympiade le CNOSF porte une ambition claire, construire un mouvement sportif Olympique fort, utile et moderne.

Fort car nous devons défendre les valeurs de l'Olympisme, Utile car nos structures doivent apporter des réponses concrètes aux besoins des clubs, et enfin moderne car nous devons accompagner les grandes évolutions de notre société : la formation, l'emploi, le numérique, le sport santé, l'inclusion, la féminisation et un point crucial la lutte contre toutes les formes de violence et d'incivilités.

En Occitanie, le CROS s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Je veux saluer l'ensemble du travail collaboratif mené avec l'ensemble des CDOS pour construire sur notre territoire le plan olympique et sportif territorial. Ce plan traduit notre volonté de mieux travailler en réseau, de mutualiser nos compétences, et de proposer des services concrets aux ligues, aux comités et aux clubs. Ces services nous les développons au travers notre catalogue de formation, nos modules de formation sport santé, l'outil de gestion des ressources humaines ou encore « novia » notre plateforme de gestion associative qui intègre un agent d'intelligence artificielle pour accompagner les dirigeants dans leurs démarches administratives et leurs demandes de subventions.

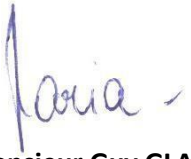
Notre ambition est simple aider les structures sportives à gagner du temps, à monter en compétences et à se concentrer sur l'essentiel leurs projets sportifs et humains.

Le football comme de nombreuses disciplines est confronté à de grands défis : renouvellement du bénévolat, accompagnements des clubs, développement de la pratique féminine, formation des éducateurs, éthique sportive, inclusion et cohésion sociale.
Sur ces sujets le CROS d'Occitanie sera à vos côtés dans un esprit de coopération, d'écoute et de service.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des acteurs du football Occitan pour leur engagement quotidien et je vous souhaite une excellente Assemblée Générale, une très belle Coupe du Monde et une trêve sportive reposante qui vous permettra d'appréhender la saison prochaine avec énergie. »

◈ ◈ ◈

Le Président de la LFO,



Monsieur Guy GLARIA

Le Secrétaire Général de la LFO,



Monsieur Fabien DURANTE MALVY